

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

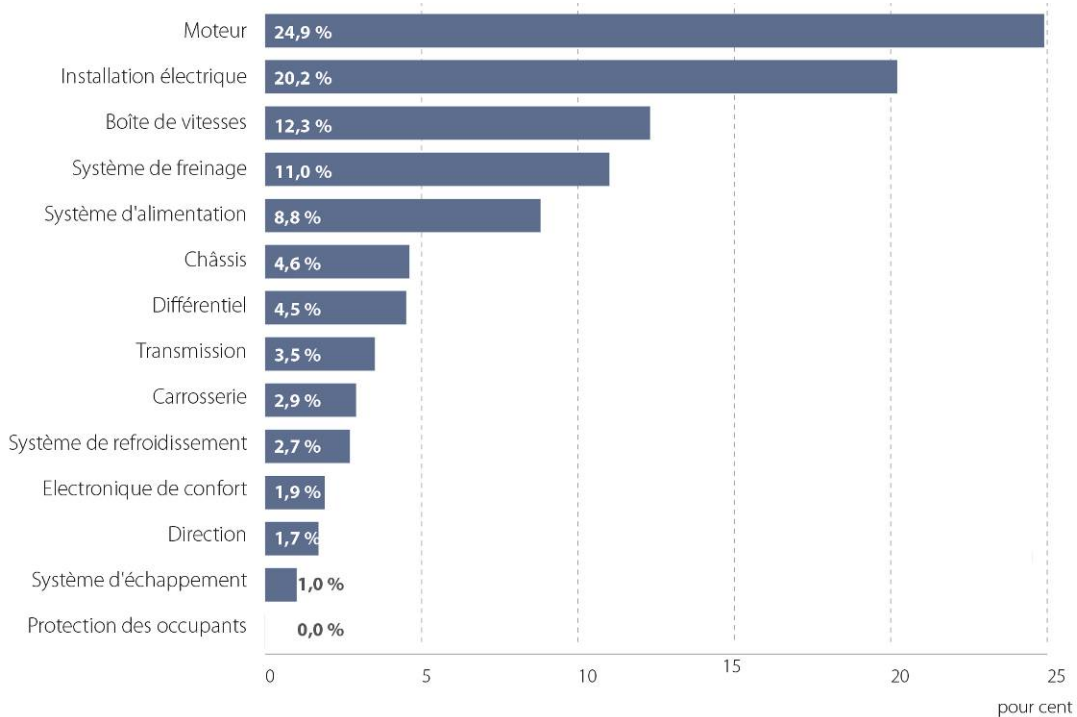
### Nette augmentation des frais de réparation

#### CarGarantie analyse les contrats de garantie pour les motos.

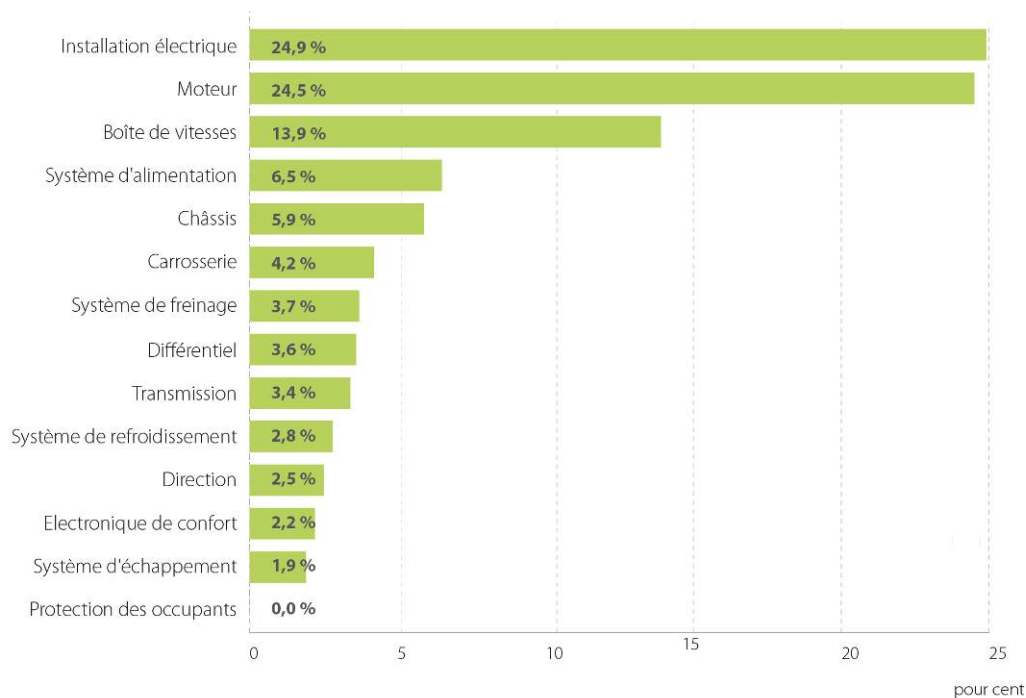
**Richwiller, le 01/12/2015. CarGarantie publie son étude annuelle portant sur les contrats de garantie dans le secteur de la moto. L'étude a été réalisée à partir des données de toutes les garanties pour motos d'occasion et motos neuves de l'année 2014 avec des durées de 12, 24 et 36 mois, toutes marques et tous modèles confondus. L'analyse de ces résultats a permis de constater que les pannes les plus chères ont augmenté de manière substantielle.**

#### Une technologie complexe qui entraîne des frais de réparation élevés

Les normes de qualité et de sécurité des motos ne cessent de s'améliorer. Parallèlement, la technique de plus en plus complexe des deux-roues entraîne une probabilité plus élevée de panne. Plus le degré de complexité est élevé, plus les pannes sont fréquentes. L'analyse de CarGarantie montre que les coûts moyens par sinistre ont sensiblement augmenté par rapport à l'année précédente : 372 € en 2014, alors qu'ils étaient de 331 € en 2013. Pour les motos d'occasion, ce sont les pannes du moteur, du système électrique et de la boîte de vitesse qui sont les plus coûteuses. Le moteur - un composant qui entraîne généralement des pannes majeures - occupe la première place (graphique 1). L'analyse des extensions de garantie des motos neuves montre des résultats similaires mais ici, c'est le système électrique qui engendre les frais de réparation les plus élevés, suivi du moteur et de la boîte de vitesse (graphique 2).



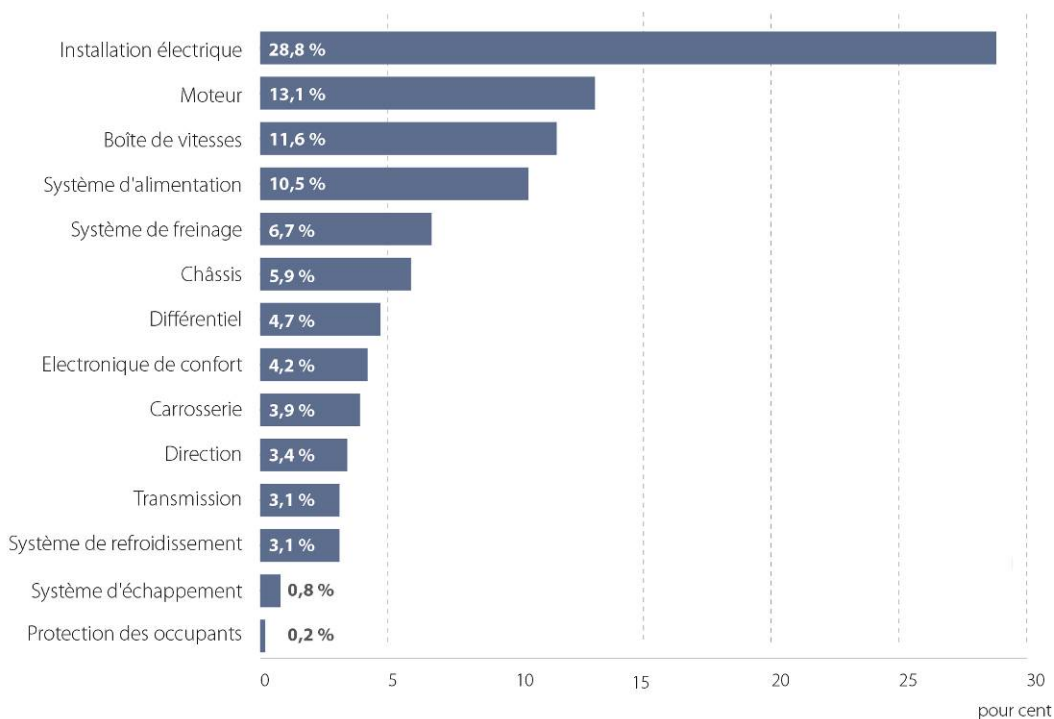
**Graphique 1 : Répartition du coût d'un sinistre en fonction du groupe de pièces (motos d'occasion)**



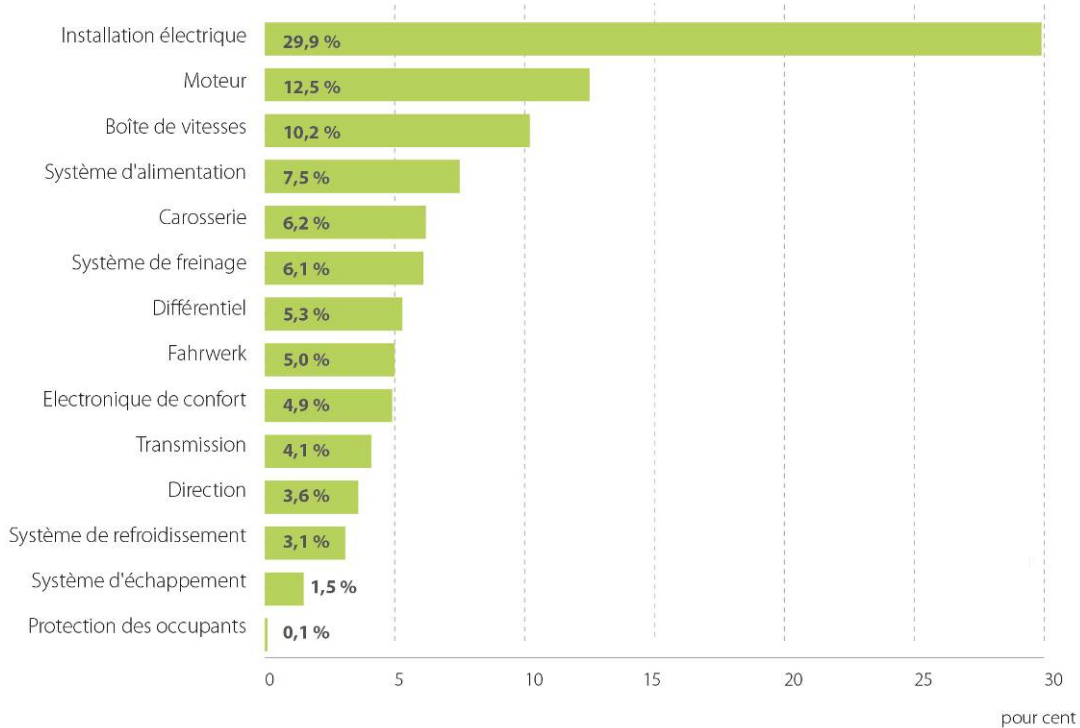
**Graphique 2 : Répartition du coût d'un sinistre en fonction du groupe de pièces (motos neuves)**

### Les pannes de composants coûteux sont les plus fréquentes

Les motos d'occasion sont soigneusement préparées avant la vente et font l'objet d'un examen approfondi pour permettre aux clients d'acquérir un véhicule de qualité supérieure. Toutefois, cette analyse montre que les pannes peuvent se produire également sur les meilleures motos d'occasion. Avec 28,8 %, le système électrique est le plus fréquemment touché par les pannes. Puisqu'un équipement électrique est associé à de nombreuses fonctions de la moto, la possibilité d'une panne électrique augmente également. Le moteur se hisse à la deuxième position avec 13,1 %, suivi de la boîte de vitesse avec 11,6 % (graphique 3). Par conséquent, les trois composants les plus coûteux sont également les plus souvent touchés par une panne. En ce qui concerne les motos neuves, le système électrique est également le composant le plus touché avec 29,9 %, suivi du moteur avec 12,5 % et de la boîte de vitesse avec 10,2 % (graphique 4)



**Graphique 3 : Fréquence des sinistres par groupes de pièces (motos d'occasion)**



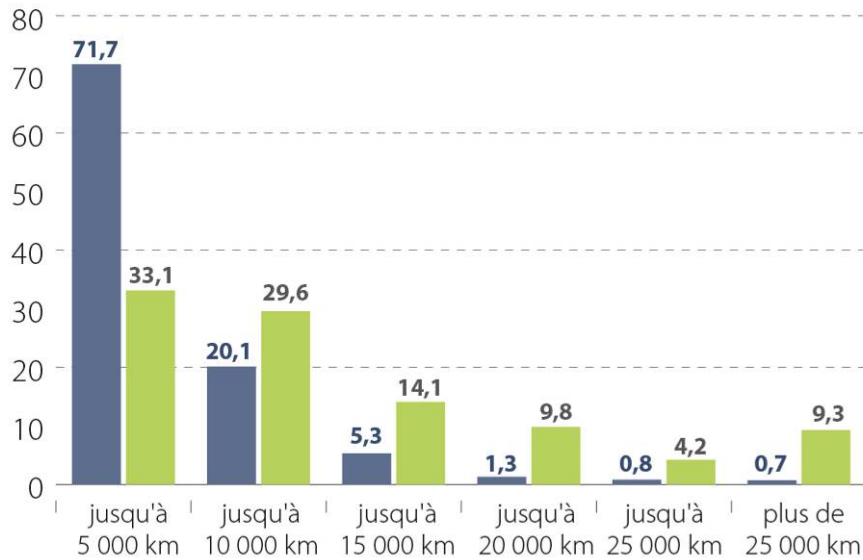
**Graphique 4 : Fréquence des sinistres par groupes de pièces (motos neuves)**

### **Motos d'occasion : plus de 70 % des pannes les 5000 premiers kilomètres**

Presque trois quarts des pannes - soit 71,7 % - se produisent au cours des 5000 premiers kilomètres après le début de la garantie. 20,1 % des pannes se produisent entre les 5000 et les 10 000 km parcourus après le début de la garantie. Ensuite, plus la moto affiche de kilomètres au compteur et plus la probabilité de panne est faible. L'une des raisons est le kilométrage moyen d'une moto, qui se situe autour des 3000 km par an (graphique 5).

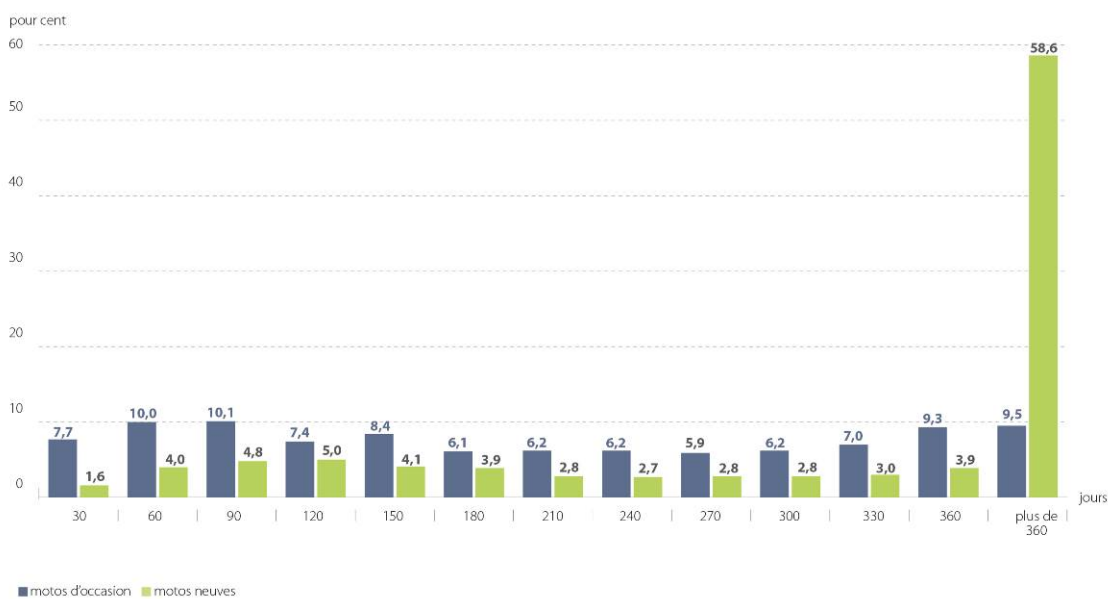
Sur le plan chronologique également, 27,8 % des motos d'occasion reviennent à l'atelier avec une panne au cours des trois premiers mois suivant l'achat. Au cours des mois suivants, le taux de panne baisse légèrement pour remonter à nouveau durant le 11ème mois. Ce phénomène caractéristique s'explique par le fait que des entretiens ont souvent été réalisés peu avant la fin de la période de garantie, permettant ainsi de remédier à d'éventuelles lacunes dans le cadre de la garantie (graphique 6).

pour cent



■ motos d'occasion ■ motos neuves

**Graphique 5 : Taux de sinistre en fonction des kilomètres parcourus (motos d'occasion et neuves)**



■ motos d'occasion ■ motos neuves

**Graphique 6 : Répartition des sinistres en fonction de leur survenance en jours (motos d'occasion et neuves)**

### **Motos neuves : plus de 60 % des pannes les 10 000 premiers kilomètres**

En ce qui concerne les motos neuves, plus de la moitié des pannes (62,7 %), se produisent au cours des 10 000 premiers kilomètres suivant le début de la garantie. Ensuite, la probabilité de panne affiche une baisse (graphique 5). D'un point de vue chronologique, 41,4 % des pannes interviennent au cours des 12 premiers mois suivant le début de l'extension de garantie. Les pannes oscillent chaque mois entre 1,6 et 5 %. 58,6 % des pannes se produisent au terme de la période de 12 mois (graphique 6).

### **Gil Warembourg, responsable commercial France de CarGarantie :**

« Malgré la qualité croissante des véhicules, les motos neuves ou d'occasion présentent de plus en plus de pannes. La complexité toujours plus importante des véhicules est l'une des raisons de cette évolution. L'analyse montre que la fréquence des pannes ainsi que les frais de réparation ont enregistré une nette augmentation par rapport à l'année dernière. Par exemple, le nombre de pannes de moteur sur les motos d'occasion et les motos neuves a augmenté respectivement de 1 et 3,5 %. Parallèlement, la répartition du coût pour le moteur a progressé respectivement de 5 et de 7,5 %. C'est la raison pour laquelle contrat de garantie est profitable lors de l'achat de la moto. La garantie est également avantageuse pour les distributeurs, qui fidélisent durablement la clientèle et améliorent l'exploitation de leur atelier. En outre, leur prestation supplémentaire leur permet de se démarquer de la concurrence. »

---

*Avec bientôt 50 ans d'expérience, 2,1 millions de contrats de garantie et 23 000 partenaires contractuels, CarGarantie est l'un des spécialistes de la garantie les plus importants d'Europe. La société est présente dans 18 pays européens et en Chine et propose aux distributeurs des programmes de garantie et de fidélisation du client pour les voitures et motos neuves et d'occasion ainsi que les vélos électriques. CarGarantie est représentée en France depuis 2003 et dispose depuis 2005 d'une équipe française au sein de sa succursale à Richwiller.*

**Contact :**

CG Car-Garantie Versicherungs-AG

Ina Berger  
Direction Marketing & Relations publiques  
Tél. : +49 761 4548 0  
E-mail : ina.berger@cargarantie.com

Amélie Monnoyer  
Marketing & Relations publiques  
Tél. : +49 761 4548 0  
E-mail : amelie.monnoyer@cargarantie.com